

Où en est la situation liée au Covid-19 au sein du LFSL ?

A l'image de la société et de l'évolution à Stockholm, nous constatons une augmentation des cas positifs au Covid-19 aussi bien concernant les élèves que les enseignants. Nous avons décidé lors du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) du 17 Janvier de passer au niveau 2 du protocole sanitaire et pédagogique. Le port du masque est obligatoire pour tous les personnels et recommandés pour les élèves à partir de la 6^{ème}. Nous avons mis en place un outil de suivi de l'évolution des cas de manière continue afin de prendre les mesures adéquates si nécessaires. Concernant les absences d'enseignants, nous essayons dans la mesure du possible d'avoir recours à des remplaçants afin d'assurer la continuité pédagogique.

Quelles sont les recommandations actuelles concernant les écoles ?

Nous sommes en lien avec le Smittskydd Stockholm (Centre de contrôle des infections) qui nous conseille sur la gestion de cette pandémie. Nous devons recueillir son avis dans le cas d'un éventuel passage en enseignement à distance d'une classe, d'un niveau, de l'établissement dans son ensemble.

Comment se décide le passage à un enseignement à distance pour une classe ?

Nous suivons l'évolution des cas de manière continue. L'enseignement à distance n'est plus envisagé à partir de 3 cas simultanés dans une même classe conformément aux recommandations suédoises et françaises du 12 janvier 2022. Pour l'école élémentaire, l'enseignement à distance n'est pas recommandé. Pour le collège et le niveau 2nde, nous préférons dans la mesure du possible l'éviter mais y aurons recours si nécessaire. Pour le cycle terminal du lycée (1ères et Terminales), les élèves étant plus autonomes, cette possibilité est envisageable. Dans tous les cas, nous consultons en amont Smittskydd Stockholm et l'enseignement à distance n'est envisagé que pour une courte durée.

Est-il possible de connaître le nombre de cas exact dans une classe ?

Notre politique est de communiquer lors de l'apparition du premier cas dans une classe. Nous communiquons une deuxième fois si plusieurs cas déclarés positifs apparaissent au sein de la classe. Le suivi est effectué en interne et n'est pas communiqué aux familles.

Quelle est la procédure à suivre si mon enfant est positif au Covid-19 ?

Si votre enfant est testé positif au Covid-19, vous devez informer le LFSL via covid19@lfsl.net. Votre enfant devra rester isolé à la maison obligatoirement **5 jours** à compter des premiers symptômes avec un retour au LFSL après 48h sans symptômes.

Les membres de la fratrie même s'ils sont asymptomatiques doivent rester à la maison également 5 jours (sauf si déjà positifs à la covid19 dans les trois derniers mois ou reçu la 3^è dose de vaccin)

Les parents doivent informer les contacts proches de l'élève. Les personnes ayant eu un contact rapproché avec l'élève doivent être vigilants sur d'éventuels symptômes et il est conseillé d'aller effectuer un auto-test.

Quelle est la procédure à suivre si un membre du foyer dans lequel vit l'enfant est positif au Covid-19 ?

Si un membre du foyer est testé positif au Covid-19, vous devez informer le LFSL via covid19@lfsl.net. Les membres du foyer sont invités à se faire tester.

Les membres de la fratrie même s'ils sont asymptomatiques doivent rester à la maison également 5 jours (sauf si déjà positifs à la covid19 dans les trois derniers mois ou reçu la 3è dose de vaccin)
Les parents doivent informer les contacts proches de l'élève. Les personnes ayant eu un contact rapproché avec l'élève doivent être vigilants sur d'éventuels symptômes et il est conseillé d'aller effectuer un auto-test.

Quelle est la procédure à suivre quand je reçois l'information de la présence d'une chaîne de contamination dans la classe de mon enfant ?

Vous êtes invités à effectuer un auto-test et à suivre l'apparition d'éventuels symptômes.

Concernant la vaccination, y aura-t-il une nouvelle session organisée à l'école ?

Les responsables de la vaccination n'ont pas prévu de revenir d'ici la fin de l'année scolaire pour effectuer une dose 2 ou une dose 1 pour ceux qui viennent d'avoir 12 ans. Ils invitent les personnes concernées à se rapprocher de leur vårdcentral.